

Le Château de Vaux-Le-Vicomte Visite et diner aux chandelles

Le samedi 14 juin à partir de 15h30



CGRET a le plaisir de vous proposer une sortie exceptionnelle **au Château de Vaux-Le- Vicomte**.

Le château de Vaux-le-Vicomte est un chef d'œuvre du XVIIème siècle qui associe le génie de trois artistes de grand talent, réunis par Nicolas Fouquet : l'architecte Louis Le Vau, le décorateur Charles Le Brun et le paysagiste André Le Nôtre. Le 17 août 1661, le surintendant des finances royales donne une fête éblouissante pour inaugurer son nouveau château. Toute la Cour se rendit ce jour-là pour une fête dont le luxe exaspéra Louis XIV. Ebloui par tant de fastes, le jeune Roi Soleil s'inspira du château pour construire Versailles.

Visiter Vaux-le-Vicomte, c'est rencontrer la magnificence Française. Son architecture d'exception, le luxe de son décor et ses jardins à la Française, véritable perfection de parterres de broderies, statues, bassins, grottes et perspectives.

Le plus : le domaine se parera de mille feux pour vous éblouir à la nuit tombée

Nous nous donnerons rendez-vous à **15h30 précise à l'entrée du château**. Un co-voiturage pourra être organisé dans la mesure du possible. Merci d'indiquer lors de votre inscription dans la partie remarques si vous souhaitez covoiturer ou si vous proposez un co-voiturage.

Nous commencerons la visite guidée du château à 16h précise. Vous aurez la possibilité de visiter librement le sous-sol, puis nous nous retrouverons vers 18h pour une visite guidée des jardins. Nous irons diner à 19h au 1^{er} étage du château au restaurant l'écureuil. Nous découvrirons ensuite le parc illuminé aux chandelles. La soirée devrait se terminer par un feu d'artifice.

Des informations sur cette journée plus vous seront communiqués ultérieurement (point de rendez-vous et horaires précis).

Le coût de cette sortie est de **100 €** par personne, **soit 25 € pour un membre de CGRET et 125 € pour un couple**.

N'omettez pas de régler par virement pour valider votre inscription au plus tard dans les 5 jours suivant votre inscription.

Date limite d'inscription le 30 mai 2025